

PLAN ANTI-SUICIDES

Le plan anti-suicides présenté le 28 janvier dernier par le Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, propose plusieurs pistes et réflexions que la CFTC-Police juge très intéressantes. Le suicide - un véritable fléau - de 55 policiers en 2014 est inacceptable et le plan présenté met en exergue la détection et le traitement des symptômes menant au geste fatal. La CFTC-Police insiste sur une prévention importante apportée en formation initiale. ...A commencer par ne plus faire du suicide chez les policiers un sujet tabou et à clairement évoquer le sujet !

01

RECRUTEMENT DE PSYCHOLOGUES

La CFTC-Police se réjouit de cette mesure et prône un regroupement des psychologues des ministères de la Justice, de la Défense et de l'Intérieur.

- Mutualisation des moyens au sein d'un pôle interministériel voué à la prévention des risques professionnels sous l'autorité des SSPO
- Consultation des psychologues en hors des locaux de police aux fins d'anonymat

02

DESIGNATION D'AGENTS REFERENTS ou SENTINELLES

Cette mesure testée et approuvée dans les pays anglo-saxons institue la mise en place d'agents chargés de signaler à la hiérarchie les difficultés rencontrées par certains policiers. Certes qui peut-être mieux qu'un policier pour comprendre et parler à un autre policier ? ... A la condition que ces agents soient formés, volontaires et rémunérés ! Les premières mesures que proposent la CFTC-Police instaurant la mise en place de lignes téléphoniques dédiées, de support sur clé USB ou l'approche de la sophrologie en formation initiale sont intéressantes mais ne peuvent être suffisantes et ne remplaceront jamais le désamorçage des situations critiques qu'apporte le dialogue.

03

CASIERS INDIVIDUELS POUR L'ENTREPÔT DE L'ARME DE SERVICE

La CFTC-Police approuve la généralisation de cette mesure qui coule de source. Toutefois cette mesure ne doit rester qu'une possibilité et ne peut nullement devenir une obligation.

Les événements dramatiques des dernières semaines nous rappellent combien le métier de policier est difficile, risqué ... nous exposant à tout moment au risque d'être « victime du devoir ».

La CFTC-Police ne souhaite pas qu'une obligation textuelle mette en péril l'intégrité des policiers, ne souhaitant pas résumer simplement le problème du suicide policier au problème de stockage de l'arme !

04

REFONTE DES CYCLES DE TRAVAIL CONCILIANT VIE PERSONNELLE ET VIE PROFESSIONNELLE

La CFTC-Police milite pour ce projet depuis des années. La CFTC-Police, qui prône le respect de la vie familiale, estime que le cycle 2/2/3/2/2/3 (petite semaine mercredi et jeudi – grande semaine lundi, mardi et vendredi, samedi et dimanche) doit se généraliser rapidement. Ce cycle conjuguera les bénéfices d'un week-end sur 2 et d'un mercredi sur 2 propices à une vie familiale plus équilibrée. Ce rythme de vie plus approprié limitera également les CMO, dépressions et autres conduites addictives ...

La CFTC-POLICE a développé dans son projet DVD (Dévouement Valeur Discipline) présenté à l'administration en 2012 plusieurs des mesures qu'elle est heureuse de voir intégrées dans le projet du Ministère de l'Intérieur. D'autres mesures doivent encore être prises afin d'améliorer les conditions de travail, les besoins en formation, la limitation des nombres de rappel sur congés, la concertation et l'information ... et la fin de la politique du chiffre. **La CFTC-POLICE ... des policiers au service de tous les policiers !**

www.cftcpolice.fr

